



(VAUCLUSE)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 28 avril 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 28 avril 2014 sous la présidence de Monsieur Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. Bruno BOUSCARLE (Maire Adjoint), Mme Isabelle PITON (2e Adjoint), M. Jean-François DORE (3e Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (4e Adjoint), M. Jean-Pierre COHEN-COUDAR (5e Adjoint), Mme Solange BECERRA (6e Adjoint), M. Christophe CARMINATI (7e Adjoint), Mme Nessrine DAHMOUL (8e Adjoint), M. Dominique MARIANI-VAUX (9e Adjoint), M. Pierre BOYER (Conseiller Municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), M. Michel THERY (Conseiller Municipal), Mme Marie RAMBAUD (Conseillère Municipale), M. Roger FERNANDEZ (Conseiller Municipal), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Corinne LAVILLE (Conseillère Municipale), Mme Françoise PETOT (Conseillère Municipale), M. Stéphane ROBERT (Conseiller Municipal), Mme Véronique MOREAU-NENON (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal), Mme Dominique SANTONI-LEONIS (Conseillère Municipale), M. Jean AILLAUD (Conseiller Municipal), Mme Isabelle VICO (Conseillère Municipale), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Emilie SIAS (Conseillère Municipale), M. Cédric MAROS (Conseiller Municipal), Mme Laurence BARBIER (Conseillère Municipale), Mme Marie-Madeleine POULET-ACIS (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : Mme Catherine DELAYE (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Céline RIGOUARD, Mme Agathe MUNOZ-ALVAREZ (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER, M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Véronique MOREAU-NENON

ABSENTS :

Nombre de Membres composant le conseil	33
Présents	30
Absents représentés	3
Absents excusés	0
Absents	0

1 - Ressources Humaines - Recrutement d'agents contractuels - Accroissement saisonnier d'activités.

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.

2 - Ressources Humaines - Recrutement d'agents contractuels - Accroissement temporaire d'activités.

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.

3 - Programme AGIR, volet énergie de l'AGENDA 21 TERRITORIAL - Accompagnement au titre de l'année 3 par un facilitateur dans le cadre du dispositif Collectivité lauréate AGIR pour l'énergie.

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.

LE MAIRE
Olivier CUREL